

JAB
CH-8031 Zurich
P.P. / Journal

changements d'adresse:
GSsA, CP 1515, 8031 Zurich
gssa@gssa.ch

GSsA

Organe d'échanges et de débats du Groupe pour une Suisse sans Armée

GSsA Journal N° 117 Février 2019

une Suisse sans armée



Editorial

Chère lectrice, cher lecteur

Quel début d'année phénoménal ! Les récoltes pour l'initiative correctrice ont rencontré un tel succès que nous pouvons déjà en entrevoir la fin si nous maintenons ce rythme. Dans cette édition, vous en apprendrez plus sur le revirement de position de Conseil fédéral sur ce dossier et sur les raisons qui ont poussé la Coalition à lancer tout de même l'initiative. Ce même Conseil fédéral a par ailleurs connu des changements dans sa composition en décembre dernier. Ainsi, Viola Amherd a été nommée à la tête du DDPS (p.4), département au sein duquel, les scandales liés aux notes de frais des cadres se multiplient (p.5).

Les avions de combat sont à nouveau au centre de l'attention avec cette fois diverses tentatives de contourner un référendum populaire (p.4). Toujours dans le domaine de l'aviation, vous en apprendrez davantage sur la collaboration étroite de la flotte aérienne suisse avec l'OTAN et le soutien apporté par l'entreprise Pilatus à l'armée aérienne saoudienne (p.5).

Les tentatives de relire et d'arranger l'histoire se suivent et se répètent que ce soit en Suisse avec l'armée secrète P-26 et l'invention de pseudo-traditions helvétiques pour justifier le refus de la directive européenne sur les armes (p.6), ou en France avec la récente idéalisation et glorification des soldats de la Première Guerre mondiale par le président Macron. Le magnifique texte de l'historien Jean Mermet remet les choses au clair (p.7).

Cette édition se ferme sur des adieux avec le départ de deux de nos secrétaires, Julien et Muriel. Nous leur souhaitons bon vent (p.8) !

Enfin, nous vous convions chaleureusement à l'Assemblée Générale du GSsA qui se tiendra le 7 avril 2019 au restaurant Kreuz à Soleure. Veuillez d'ores et déjà réserver cette date, c'est une magnifique occasion pour rencontrer d'autres militants et militantes du GSsA et partager de bons moments autour d'un délicieux repas.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,
Thomas Bruchez et l'équipe de la rédaction

BERNE

Marche de Pâques 2019 à Berne

(nf) Le 22 avril 2019 se tiendra la prochaine édition de la Marche de Pâques de Berne. Le rassemblement débutera en début d'après-midi au parc de Eichholz. Un cortège s'étirera ensuite le long de l'Aare pour rejoindre la place de la cathédrale et y partager un moment convivial, en musique et allocutions. Cette édition 2019 aura pour thème « Exportons la paix plutôt que des armes ». La Suisse est le quatrième plus gros exportateur mondial d'armes par habitant. Comme les médias l'ont encore récemment révélé, ce matériel de guerre tombe bien trop souvent entre de mauvaises mains et attise les conflits dans de nombreuses régions du monde. Or, la renommée internationale de la Suisse repose notamment sur son engagement en faveur de la promotion de la paix, son savoir-faire diplomatique et sa neutralité. La Suisse, en tant que vecteur de paix, se contredit donc lorsqu'elle favorise les guerres. Il est temps de mettre fin à cette double morale en renonçant aux exportations de matériel militaire !

ZURICH

Le thème des exportations de matériel de guerre suscite un vif intérêt

(ll) Le 16 novembre, le groupe régional de Zurich a organisé une soirée d'information sur le thème des exportations de matériel de guerre. Près de 40 personnes ont participé à cet événement organisé dans le Zentrum Karl der Grosse.

En ce moment, tout le monde parle d'exportations de matériel de guerre : des grenades produites par Ruag ont été retrouvées en Syrie, les pays impliqués dans la guerre du Yémen reçoivent encore des armes suisses et le Conseil fédéral voulait même autoriser les exportations d'armes vers les pays en guerre civile. Ce n'est qu'une forte opposition de la population qui a conduit le Conseil fédéral à faire marche arrière. De plus, le lancement de l'initiative correctrice était imminent à la mi-novembre. Voilà pourquoi le groupe ré-

gional du GSsA de Zurich a décidé d'organiser un événement ouvert au public afin de fournir des arguments contre l'exportation de matériel de guerre aux personnes intéressées. Beaucoup de personnes qui n'avaient que rarement été en contact avec le GSsA ont participé à cette soirée d'information. Cela démontre que la question des exportations de matériel de guerre est un sujet très important pour la population en ce moment. La présentation a été suivie de maintes discussions et de conversations animées au cours d'un délicieux apéro.

Êtes-vous membre d'une association ou d'un parti ? Nous nous ferions un plaisir de vous faire une présentation au sujet de l'exportation de matériel de guerre et de l'initiative correctrice. Contactez-nous à l'adresse suivante : gssa@gsoa.ch !

INITIATIVE CORRECTRICE

Première journée nationale de récolte de signatures contre les exportations de matériel de guerre vers les pays en guerre civile !

L'initiative populaire contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile a été lancée le mardi 11 décembre 2018. Quatre jours plus tard, le 15 décembre, la première journée nationale de récolte avait lieu. Par Michael Christen

L'organisation de cette journée de récolte a commencé avant même le lancement de l'initiative. En effet, une semaine avant le lancement, 15 militants du GSsA de divers groupes régionaux se sont réunis à Zurich pour un action téléphonique. Au préalable de celle-ci, les personnes intéressées à organiser une action de collecte s'étaient manifestées en répondant à un message reçu au travers d'une newsletter. C'était la première fois que le GSsA testait ce type de stratégie de mobilisation. Plus de 200 personnes ont été appelées ce jour-là et saluées avec la phrase suivante : « Bonjour, je fais partie de l'équipe de campagne contre les exportations d'armes vers les pays en guerre civile. Seriez-vous prêt-e à nous aider à organiser une action de récolte de signatures ? »

Au total, 105 actions de récolte ont eu lieu ce samedi-là dans toute la Suisse, dont 78 en Suisse alémanique, 22 en Suisse romande et cinq au Tessin. Ces événements n'ont pas seulement eu lieu dans les villes et agglomérations, comme pour d'autres initiatives, mais également dans des zones rurales, ce qui nous a particulièrement réjoui : d'Aarau en passant par

Biglen, Bellinzzone, Ganterschwil, Pontresina, Les Verrières, Winterthour et Zurich, pour ne citer que quelques lieux. Tout cela n'a été possible que grâce au soutien actif d'organisations partenaires.

Malgré les grands froids, et même par endroits la neige, la journée de collecte a connu un tel succès que des gens ont dû faire la queue pour signer. Au total, 8000 signatures ont été récoltées dans toute la Suisse durant cette journée.

Il semble presque que la population votante attendait cette initiative pour pouvoir se battre contre les exportations d'armes vers les pays en guerre civile. Tout cela aurait également été impossible à réaliser sans le soutien incroyable des nombreux bénévoles, militantes et donateurs-trices. **Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé !**



ACTION

Courrier de la Saint-Nicolas pour les parlementaires aux États

(nf) Le 26 septembre dernier, le Conseil national a adopté la motion du PBD intitulée « Élargir la base démocratique des exportations d'armes ». Le Conseil des États devait donc à son tour se prononcer sur cette proposition lors de sa séance du 6 décembre dernier. Le préavis négatif de la commission de la sécurité du Conseil des États rendait cependant l'adoption de la motion incertaine. Le renvoi à l'unanimité de la proposition pour un nouvel examen en commission de la sécurité a confirmé la volonté de la chambre

haute de ne pas emboîter le pas au Conseil national. Muni-e-s d'une banderole, des Saint-Nicolas ont alors traversé la place fédérale pour remettre au service de sécurité du Palais fédéral une lettre de désapprobation à l'attention de chacun-e des parlementaires aux États. Le Conseil des États avait l'occasion de mettre un terme à la polémique sur la thématique de l'exportation de matériel de guerre dans les pays en guerre civile. En ajournant sa délibération, il en a décidé autrement.



LANCEMENT DE L'INITIATIVE

Malgré les manœuvres et les changements de cap

La forte pression exercée par la Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile a eu l'effet escompté : le Conseil fédéral est revenu sur sa décision et le Conseil des États doit actuellement traiter une motion dont l'adoption répondrait à bon nombre des demandes de la Coalition. Pourquoi avons-nous tout de même lancé l'initiative correctrice ?

Par Ronja Jansen

Lorsque le Conseil fédéral a annoncé au printemps dernier que les exportations d'armes vers les pays en guerre civile seraient dès à présent autorisées, il a fait face à une vague d'indignation. La résistance s'est organisée et a formé la Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile. Seulement quelques mois plus tard, face à une importante pression populaire, le Conseil fédéral a fait marche arrière en retirant sa décision. La décision initiale du Conseil fédéral a également eu des conséquences au niveau du Parlement. Le Conseil national a adopté une motion du PBD demandant que les exportations d'ar-

mes soient désormais réglementées au niveau législatif afin que le Conseil fédéral ne puisse plus décider seul de ces questions-là. Si la motion est également approuvée par le Conseil des États, la population aura la possibilité d'empêcher tout assouplissement futur en lançant un référendum. Les nombreuses promesses non tenues et les changements d'opinion du Conseil fédéral ont démontré la nécessité de cette démarche.

La Coalition a toujours clairement stipulé que si la motion du PBD était définitivement acceptée par les deux chambres et que les critères pour les exportations d'armes étaient ensuite fixés dans une loi, l'objectif de l'initiative correctrice serait atteint. Cependant, nous attendons toujours l'éventuelle adoption de la motion par le Conseil des États. Sous prétexte d'examiner une solution de compromis, le Conseil des États a retransmis la proposition à la commission compétente. Quand bien même le Conseil des États adopterait contre toute attente une partie de cette motion, le Conseil national devrait se prononcer à nouveau sur celle-ci. Enfin, le Conseil fédéral devrait pré-

sen-ter un projet de loi. Ce n'est que si ce projet de loi est adopté par les deux chambres et que les lignes rouges de l'initiative correctrice sont incluses dans la loi que cette initiative pourra être retirée. Voilà pourquoi la Coalition ne voulait pas perdre davantage de temps et a lancé l'initiative correctrice au début du mois de décembre.

Des exigences claires

Nous voulons que les exportations scandaleuses d'armes vers les pays en guerre civile soient définitivement interdites et que les exportations d'armes vers des pays qui violent gravement et systématiquement les droits humains soient enfin stoppées. Tout comme la motion du PBD, l'initiative exige que la prise de décision démocratique du peuple à ce sujet soit élargie et que la question importante des exportations d'armes soit enfin réglée dans une loi.

À ce jour, une seule conclusion peut d'ores et déjà être tirée des innombrables signatures qui nous parviennent quotidiennement : la majorité de droite à Berne mène une politique qui

ne répond pas du tout aux attentes de la population. Si les parlementaires continuent à ignorer ce fait, l'initiative correctrice fera l'objet d'un vote bien plus rapidement qu'ils ne l'auraient souhaité.



EXPORTATIONS DE MATÉRIEL DE GUERRE

Contre les exportations d'armes suisses – contre les exportations vers les pays en guerre civile

La Suisse exporte des biens qui sont plus utiles que le matériel de guerre. L'assouplissement graduel des règles d'exportation doit impérativement être stoppé.

Par Magdalena Küng

L'effet stabilisateur et pacificateur des armes fait l'objet d'éloges parmi ceux qui défendent une politique de sécurité à tendance militariste. Les nombreux exemples, d'ampleur extrêmement tragique, qui prouvent le contraire, sont habilement ignorés. Le GSsA s'est toujours opposé à cette logique et l'a contrée, tout en appelant à une politique de sécurité humanitaire, préventive et durable.

La lutte contre les exportations d'armes suisses constitue un enjeu majeur dans ce contexte. Outre le fait que les exportations du secteur des technologies de défense, qui représentent 0,14 % des exportations de biens totales, sont

d'une importance négligeable, le produit « arme » ne doit pas être considéré comme l'égal d'autres biens d'exportation. En effet, les armes et les systèmes d'armes sont conçus pour être aussi mortels que possible le plus longtemps possible. En clair, cela signifie que les armes produites en Suisse et livrées à l'étranger seront encore opérationnelles dans 50 ans. En d'autres termes, même si le pays destinataire n'est actuellement pas impliqué dans un conflit au moment de l'exportation, cette situation peut changer.

Les armes suisses n'ont leur place nulle part

Les exportations vers des régions en crise ou vers des pays qui participent à une guerre ou à un conflit sur leur propre territoire ne font que renforcer la logique destructrice de cette politique. En effet, quel que soit le type de

guerre civile ou d'arme utilisée, la livraison de matériel de guerre dans une zone de conflit armé ne peut que prolonger ce dernier. Les zones de guerre étant déstabilisées, la transparence sur l'utilisation et le cheminement des armes exportées ne sera jamais garantie à 100%.

Le Conseil fédéral a actuellement suspendu l'assouplissement de l'ordonnance sur le matériel de guerre. Cependant, une modification est toujours possible et permettrait l'exportation vers des pays en guerre civile. Cette révision de l'ordonnance provoquerait un changement indéniablement négatif au regard de la pratique actuelle, ce qui est inacceptable pour le GSsA. C'est pourquoi, ce dernier a rejoint – comme un grand nombre d'autres organisations – la Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile qui s'oppose à une modification des pratiques d'exportation.



EXPORTATIONS DE MATÉRIEL DE GUERRE

Une opportunité historique ?

Une large alliance, comprenant notamment le GSsA, s'oppose à l'assouplissement de la réglementation en matière d'exportation d'armes.

Par Magdalena Küng

Il est rare que plus de deux partis soient du même avis au sujet des exportations suisses de matériel de guerre. Pourtant, la « Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile » rassemble un large éventail de voix qui ne sont pas du même avis en règle générale. Cela souligne l'importance de leurs revendications : une interdiction définitive des exportations d'armes vers les pays impliqués dans des conflits armés ou qui violent

systématiquement et gravement les droits humains. En outre, l'introduction de lignes rouges en matière d'exportation d'armes, directement dans la Constitution fédérale, permettra au Parlement et à la population d'avoir leur mot à dire si le Conseil fédéral venait à les franchir.

Une alliance large, des exigences importantes

La diversité au sein de la Coalition montre clairement que la demande d'un contrôle accru des exportations d'armes a depuis longtemps cessé d'être une question qui préoccupe exclusivement la gauche. Cette évolution laisse entrevoir la possibilité d'ancrer dans la

Constitution des limites claires afin d'éviter les dérives les plus graves. Les exigences de la Coalition ne constituent pas une tentative d'interdire fondamentalement les exportations d'armes suisses. Ces revendications peuvent donc également être soutenues par des groupes qui se sont toujours prononcés en faveur d'une industrie nationale de l'armement. Lorsque l'Alliance a annoncé qu'elle voulait faire entrer ses revendications dans la Constitution par le biais d'une initiative populaire, la réaction suscitée au sein de la population a démontré que le sujet était très important aux yeux de cette dernière. En effet, plus de 50'000 personnes ont déclaré vouloir récolter des signatures. Le 11 décembre, l'initiative

était lancée. Un mois plus tard, 75'000 signatures avaient déjà été récoltées.

Nouvelles stratégies

L'implication de la population en amont du lancement de l'initiative est une grande première. Cela a permis de ne lancer l'initiative qu'une fois assuré un soutien suffisamment large au sein de la population, facilitant ainsi la récolte de signatures. Reste à voir si cette forme de mobilisation politique peut se généraliser. Pour l'heure, il est d'ores et déjà clair que la pression de la société a fait effet. Le Conseil fédéral a reporté son projet de modification, probablement jusqu'à ce que l'attention soit un peu retombée. Seule l'adoption de l'initiative correctrice peut garantir que l'assouplissement des contraintes à l'exportation d'armes ne revienne pas sur le tapis.

AIR 2030

Des avions de chasse sans référendum ?

Les derniers mois de l'année 2018 n'auront pas fait cesser les débats politiques au sujet de l'acquisition de nouveaux avions de chasse. Des signaux contradictoires ont été émis et il n'est pas encore clair s'il sera possible de lancer un référendum contre le deal de 8 milliards. Par Lewin Lempert

Fin novembre 2018, la Radio et Télévision suisse-allemande publiait une enquête révélant que le chef du DDPS d'alors, Guy Parmelin, avait mené des discussions avec des représentants des partis bourgeois dont le PLR et l'UDC, notamment. Son but était de savoir si ces derniers seraient prêts à faire passer la rampe du Parlement à un projet d'achat de nouveaux avions qui ne serait pas soumis au vote populaire. Compte tenu des coûts très élevés le camp bourgeois craint, en effet, de perdre ce vote. Pourtant, chose qui ne ressort que rarement dans les médias, après le « non » au Gripen, un vote populaire est devenu une quasi nécessité démocratique. À l'époque, la population avait refusé l'achat d'avions de chasse pour un montant de 3,1 milliards de francs. Aujourd'hui, le projet porte sur une enveloppe 8 milliards ! Or, au lieu d'admettre que la solution la plus honnête et démocratique serait soit de renoncer entièrement aux nouveaux avions, soit de trouver un modèle beaucoup moins cher, Guy Parmelin tentait de trouver un moyen de contourner le peuple. Pour le PLR et l'UDC, d'ordinaire des partis qui se présentent comme les gardiens de la démocratie, il ne semble étonnamment pas important que le peuple ait son mot à dire sur un projet d'acquisition de 8 milliards. Comme le confirment les médias, il serait ainsi peu probable que le Parlement accepte le projet du Conseil fédéral tel qu'il se présente actuellement, soit sous la forme d'un arrêté de planification soumis à référendum, portant sur les avions de chasse et une nouvelle défense sol-air. En effet, en l'état actuel

des choses, les partis de gauche – qui rejettent l'acquisition de nouveaux avions de chasse pour les mêmes raisons que le GSsA – ne seraient pas les seuls à refuser la proposition. Notamment selon le quotidien zurichois Tages-Anzeiger, par crainte de s'acheminer vers un vote populaire, les partis bourgeois s'opposeraient également à cet arrêté de planification.

Le Parlement accepte la motion du PBD

Mais lors de la session d'hiver, un signal contradictoire est venu du Conseil des États qui, le 6 décembre, a accepté une motion du PBD visant à soumettre obligatoirement la décision d'acquisition des avions de combat au peuple. Comme le Conseil national avait déjà accepté la motion en juin 2018, la revendication a été transmise dans la foulée au Conseil fédéral. La motion stipule également que le scrutin populaire soit organisé « indépendamment du modèle d'avion ». Ce dernier aspect ne correspond pas du tout au point de vue du GSsA, car la solution la plus démocratique impliquerait que le peuple se prononce sur des coûts concrets, un nombre et un modèle d'avions précis. Néanmoins, l'acceptation de cette proposition peut être considérée de manière positive, puisqu'elle exige que l'achat

de nouveaux avions soit soumis à un scrutin populaire. Ainsi, selon la motion, le Conseil fédéral est à présent mandaté par le Conseil national afin de « soumettre au peuple dès que possible la question de principe sur l'acquisition de nouveaux avions de combat ». Acheter des avions sans passer par le scrutin populaire équivaldrait désormais non plus seulement à un affront pour les citoyens et citoyennes, mais également à un mépris de la volonté démocratique du Parlement.

Où cela mène-t-il ?

Le chaos a atteint son comble lorsque nous apprenions la démission de Guy Parmelin de son poste de chef du DDPS, après 3 ans de service seulement. Dans ces circonstances, les suites de ce projet d'acquisition sont des plus incertaines. Nous pouvons espérer que la nouvelle cheffe du DDPS, Viola Amherd, saura donner plus d'importance aux impératifs d'ordre démocratique et politique qu'à la crainte de perdre une votation, et veillera ainsi à soumettre cet objet au peuple. Dans tous les cas, à l'heure de conclure cet article – au début du mois de janvier – une seule chose est sûre, la tenue d'une votation sur l'acquisition de nouveaux avions de chasse est des plus qu'incertaine.



Commentaire

La Conseillère fédérale du GSsA

KKS (prononcez Ka-Ka-Èsse) : derrière ces initiales se cache bien plus qu'une simple politicienne et ce, depuis toujours. Celle qui a longtemps été la bête noire de la gauche en Suisse orientale et des « fans de foot violents » a été élue au Conseil fédéral sans trop de problèmes (lors de sa deuxième tentative) grâce à la tempérance que lui a conféré son poste de Conseillère aux États. Et tout cela, malgré (ou peut-être grâce à ?) son nom de guerre qui n'est pas sans rappeler une certaine mitrailleuse russe. Peut-être était-ce cette proximité phonétique qui a poussé certains commentateurs politiques à décréter qu'elle était faite sur mesure pour le DDPS. Selon leurs dires, elle aurait enfin su faire régner l'ordre dans ce département, une porcherie où chacun se sert à son gré.

Qui de mieux pour cela que la « dame de fer » de Saint-Gall ?

La répartition des départements a également suscité un vif intérêt dans les rangs du GSsA. Le DDPS allait-il réellement revenir à la Sainte Patronne du GSsA ? Ce titre lui a été attribué par le St.Galler Tagblatt en 2008 après que Mme Keller-Sutter, lorsqu'elle était encore Conseillère d'État, avait apporté son soutien à un recours lancé par le GSsA contre la ville de Saint-Gall qui voulait que les récoltes de signatures soient systématiquement soumises à une autorisation. KKS, mais également le Tribunal fédéral, a donné raison au GSsA. Toutefois, le fait que notre Sainte Patronne soit finalement devenue ministre de la justice et non de la défense ne nous chagrine pas tant que cela. En effet, elle a tout de même prouvé, lorsqu'elle exerçait les mêmes fonctions sur le plan cantonal, qu'elle protégeait l'exercice des droits qu'ont les citoyens dans une démocratie directe, même lorsque les propositions sont issues du bord politique opposé.

Felix Birchler

CONSEIL FEDERAL

Une nouvelle tête pour le DDPS, gage d'une nouvelle politique ?

Avec l'arrivée de Viola Amherd à la tête du DDPS beaucoup de questions se posent quant à sa gestion de l'armée. Si l'élection d'une femme à la tête du département de la défense constitue une première historique à saluer, cela ne nous apporte absolument aucun éclairage sur sa capacité à apporter des changements au sein de son département. Par Muriel Waeger

La politique centriste de Viola Amherd ne nous informe pas vraiment sur sa vision politique dans le domaine de la défense, d'autant plus qu'elle était presque uniquement focalisée sur la protection de l'enfance et la santé durant ses années au Conseil national.

Les spéculations vont donc bon train sur la gestion de son département, en particulier sur la suite du projet Air 2030. Ainsi, il est impossible de savoir où en sont les négociations menées jusqu'ici par Guy Parmelin et quelles décisions il a d'ores et déjà prises. À l'heure actuelle, il est tout bonnement impossible de prédire s'il est encore possible de faire marche arrière quant aux dépenses exubérantes de 8 milliards pour une nouvelle défense sol-air prévues par l'ancien chef du département ou du moins d'y apporter quelques modifications. Ainsi, si à l'époque du Gripen Madame Amherd avait déposé une interpellation urgente très critique quant au choix des avions et à la manière de procéder du Conseil fédéral,

elle était en revanche favorable aux compensations financières (qui soulevaient de nombreux problèmes) et ne remettait nullement en question l'acquisition de nouveaux avions de combat.

Les compensations industrielles à hauteur de 100% des dépenses du DDPS prévues dans le projet Air 2030 sont un point qui lui tiendra certainement à cœur, comme ce fut le cas pour le Gripen et ce, malgré l'augmentation du prix des avions qui en découlerait. Par conséquent, la question centrale qui se pose est la suivante : peut-elle encore changer le projet de son prédécesseur et voudra-t-elle le faire ?

Ce qui est certain c'est qu'elle se retrouve à la tête d'un département au sein duquel la

marge de manœuvre est relativement limitée et qu'elle fait partie d'un collège fortement marqué à droite. Enfin, elle intègre un Conseil fédéral qui a cette année déjà décidé d'autoriser les exportations de l'armes vers les pays en guerre civile et pour cette raison, les chances que des réformes limitant les pouvoirs de l'armée soient mises en place s'amenuisent considérablement.

L'espoir d'une gestion différente de ses prédécesseurs UDC est donc mince mais rêver d'un changement n'est pas interdit...

ARMÉE

Quel bazar !

En 2018, la liste des scandales de l'armée est longue : excès d'alcool lors d'événements réunissant des cadres, vols de luxe en hélicoptère, mobbing et extrémistes de droite promus. Voilà qui n'inspire pas confiance, surtout au vu de la demande de chèque en blanc de 8 milliards pour les nouveaux avions de chasse.

Par Judith Schmid

A la mi-novembre, le chef de l'armée Philippe Rebord a répondu à des questions sur le scandale des dépenses de l'armée suisse dans l'émission Samstagsrundschau de la radio suisse-allemande. Les questions étaient brûlantes puisqu'elles portaient sur l'utilisation de l'argent des contribuables pour le plaisir personnel de membres de l'armée. Rebord a expliqué comment une telle gestion des fonds publics avait pu se produire : « C'est une culture qui existe depuis des années » et « nous ne nous sommes pas suffisamment interrogés sur les effets externes ». Pour calmer le jeu, le chef de l'armée enchaîne par « je m'excuse auprès de vous et de toutes les personnes en Suisse qui attendent de nous, à juste titre, que nous nous engagions pour leur sécurité et que nous gérons bien l'argent du contribuable. » Il n'y a que dans l'armée que l'on peut faire figurer sur des notes de frais des vols en hélicoptère avec la famille, des beuveries et l'achat de Vreneli.

L'ancien chef du DDPS, Guy Parmelin, a assuré que de tels excès appartenaient au passé. Un nouveau règlement de remboursement des frais, qui s'appliquerait également aux généraux, remédiera à cette situation. Guy Parmelin, comme Philippe Rebord, voit la gestion souple de l'argent des contribuables comme faisant partie d'une sorte de « tradition ».

Un sous-officier d'extrême droite

Or, les scandales ne se limitent pas aux sorties des cadres. En effet, un membre d'un groupe d'extrême droite de Suisse centrale, proche du réseau Blood & Honour, a été promu au rang de sous-officier. Pourtant l'armée est censée appliquer une « tolérance zéro » en ce qui concerne l'extrémisme lors du recrutement, comme l'a assuré Stefan Hofer, porte-parole de l'armée, au Sonntagsblick. Ce réseau d'extrême droite, dont une partie est armée, est interdit dans plusieurs États. Mais cela ne semble pas inquiéter le DDPS.

Maltraitance d'une recrue

La vidéo provenant de l'école de recrues d'Emmen, qui était devenue virale fin octobre, n'est pas moins choquante. Elle montre des soldats jetant des pierres et des noix sur un collègue en guise de punition. Cette vidéo montre de manière effroyable les agissements impropres de certaines recrues. Ce caillassage a suscité une autre réaction de Philippe Rebord. Celui-ci a déclaré ne pas tolérer un tel acte et s'est rendu dans l'école

de recrues en question. La justice militaire a mené une enquête et le DDPS a évoqué la « maltraitance d'une recrue tessinoise » sur Twitter. Le commandant a écopé de cinq jours d'arrêts. Reste à savoir si l'armée prend ces critiques au sérieux ou si un tel comportement n'est pas trop souvent considéré comme normal. Ainsi, après l'incident, le magazine militaire Schweizer Soldat utilisait le terme « Fake News » et se plaignait des « médias anti-armée » qui avaient parlé de cet incident. Dans le Schweizer Soldat, la maltraitance de cette recrue est qualifiée « d'idée stupide ».

Mais revenons à nouveau à la tête de l'armée. Dans l'interview mentionné au début de cet

article, le chef de l'armée a été invité à compléter une phrase débutée comme ceci : « malgré trente ans de service militaire professionnel, je ne suis pas un « militariste » parce que... ». Sa réponse était la suivante : « parce que je sais faire preuve d'autocritique » et que cela apparaissait clairement dans son « comportement ordonné ». Une telle affirmation n'est nullement rassurante, car cette autocritique déclarée n'a apparemment pas eu une grande influence sur le gaspillage « traditionnel » de l'argent du contribuable. Une fois de plus, ce sont des voix critiques ne provenant pas de cercles militaires qui doivent rappeler à l'armée que son comportement n'est pas acceptable.



AVIONS DE CHASSE

Des vols publicitaires inutiles

Fin 2018, les forces aériennes suisses se sont entraînées avec dix avions de combat de type F/A-18 en Écosse. Les amateurs d'avions de chasse ont certainement pu s'en mettre plein la vue. Cependant, d'un point de vue objectif, ces vols ont surtout des effets dévastateurs. Par Martin Parpan

Durant ces quatre semaines d'exercices, les dix F/A-18 ont consommé 1.3 million de litres de kérosène. 40 pilotes, 100 membres de personnel au sol et 18 containers remplis de pièces de rechange ont été transportés 1850 kilomètres plus au Nord de l'Europe. Cet effort logistique gigantesque a été justifié

par le fait que la formation au vol de nuit est limitée en Suisse. Il a donc été décidé d'exporter purement et simplement cette pollution sonore vers un autre pays. Il est clair que la question des coûts d'un tel projet doit être posée. A celle-ci, le DDPS ne manque pas de proposer une réponse ingénieuse et nous assure que pour les Forces aériennes suisses, ce projet n'entraîne aucun coût car, au contraire de la Suisse, le carburant est exonéré d'impôts en Grande-Bretagne. Les Forces aériennes suisses peuvent ainsi économiser plus de 900'000 francs. En d'autres termes, les fonds économisés sur les impôts en Suisse par le DDPS lui permettent de financer un entraî-

nement dans un pays de l'OTAN avec l'argent du contribuable. Pour ces derniers, l'aventure écossaise entraîne donc bel et bien un coût. Enfin, au moment d'interroger sur le but de ces formations, nous recevons une réponse surprenante. Il semble y avoir un consensus sur le fait que l'entraînement en haute mer n'est pas d'une grande utilité si l'on considère le terrain montagneux de la Suisse. L'Écosse ne serait donc pas propice à « l'entraînement au combat » des pilotes suisses. Selon le DDPS, il s'agirait plutôt de donner la possibilité aux jeunes pilotes d'effectuer des « missions nocturnes lentes et profondes » en prévision du WEF du mois de janvier. Mais, rappelons en passant que le WEF est un événement privé. La formation en Écosse s'est accompagnée d'une vaste campagne médiatique. Les jour-

naux et les médias en ligne ainsi que la télévision suisse ont présenté en détail, mais de manière dénuée de sens critique, cette session d'entraînement des pilotes suisses. Au travers de cet épisode, le DDPS donne l'impression de faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer l'image des Forces aériennes, afin de paver la voie à l'acquisition de nouveaux avions de combat. De toute évidence, tous les moyens sont bons pour cela. L'armée de l'air travaille avec un État de l'OTAN, gaspille l'argent du contribuable, augmente son impact écologique, tout en devant bien admettre que les conditions dans lesquelles s'est déroulée la formation n'étaient pas comparables au contexte suisse. Bref, tout cela est bien absurde.

LOI SUR LE MERCENARIAT

Des lois oubliées ?

Le personnel de Pilatus assure l'entretien des avions d'entraînement PC-21 de l'armée de l'air saoudienne. Or, l'entreprise suisse n'en a pas demandé l'autorisation. Par Adi Feller

Dans son interview du 27 octobre dans la Luzerner Zeitung, les propos d'Oskar Schwenk sont clairs, « nous avons tout fait correctement », assure-t-il. Or, ces paroles sont en contradiction flagrante avec les dires du SECO qui déclare que la firme ne dispose pas

de licence d'exportation valable pendant quatre ans. Le SECO, en revanche, ne peut se prononcer à propos des autorisations requises par la Loi fédérale sur les services de sécurité privée à l'étranger (LSPE), car dans ce domaine, seul le DFAE est compétent. Et là encore, la réponse du Département des affaires étrangères est très claire : Pilatus n'a jamais demandé l'autorisation nécessaire à l'envoi de personnel en Arabie saoudite et dans les Émirats arabes unis. Malgré cela, les deux missions durent déjà depuis plusieurs années

et un nouveau contrat de maintenance a été signé en 2017 avec l'Arabie saoudite.

Des techniciens suisses continuent donc à apporter leur aide pour l'entretien des avions avec lesquels se forment des pilotes de l'armée de l'air saoudienne. Des suites de ces entraînements, ces pilotes effectueront des raids de bombardement au Yémen, comme leurs collègues formés antérieurement. La guerre au Yémen a coûté la vie à plus de 50'000 personnes, dont un nombre non négligeable a été tué dans des raids des forces aériennes de l'Arabie saoudite.

Mieux vaudrait contrôler

Nous pourrions nous dire que la situation et

les prochaines étapes sont évidentes. En effet, il existe une loi qui prescrit que l'obtention d'une autorisation est nécessaire pour l'octroi de tels services. Pilatus n'avait pas d'autorisation et n'en a jamais demandée. Il ne devrait donc pas être difficile pour les autorités d'agir et de faire respecter la loi.

Mais que s'est-il passé depuis ? Une enquête a été ouverte – c'est déjà ça –, mais rien de plus. Voilà une réaction typique des autorités suisses sur les questions d'armement. Sur le papier, les lois sont claires et strictes. Mais les contrôles permettant de s'assurer qu'elles sont respectées sont rares, car les autorités font confiance aux entreprises.

PLAINTÉ

Le film sur la P-26 dans la ligne de mire de l'AIEP

Le 14 décembre s'est tenue la délibération publique au sujet de nos plaintes contre le film biaisé en faveur de la P-26. L'autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP) nous a donné raison en plusieurs points.

Par Josef Lang

L'introduction et la fin de la version française datant du 21 novembre 2017 ont suscité les plus vives réactions. On y entendait des phrases telles que : « L'Histoire leur [aux vétérans, ndr] donne raison ». Les déclarations clairement biaisées du responsable de l'émission pourraient avoir été enlevées dans la version alémanique (du 21 mars 2018) parce qu'il était apparu, entre temps, que son père avait fait partie de la P-26.

Un autre point qui a fait l'objet de critiques est l'affirmation selon laquelle « personne » ne se serait opposé aux dépenses d'armement durant les décennies de la guerre froide. Cette prétendue unanimité derrière la défense nationale est manifestement fautive. Il suffit de se rappeler ce qui s'est passé, ne serait-ce que durant la décennie de la P-26, c'est-à-dire de 1981 à 90 : trois manifestations de grande envergure avec 20'000 à 40'000 participants, 43 % des votes en faveur du référendum en matière de dépenses militaires, de nombreux procès spectaculaires contre des objecteurs de conscience. Enfin, l'aboutissement de la

première initiative du GSsA et les 36% de votes en sa faveur ont également eu lieu durant cette décennie.

L'AIEP nous a donné raison sur d'autres points : elle aussi trouve contestable qu'aucun membre de la commission d'enquête parlementaire (CEP) sur le département militaire fédéral n'ait pu s'exprimer dans le documentaire. D'après la rapporteuse alémanique de l'autorité indépendante, il est incompréhensible que le vice-président de la CEP, Werner Carobbio, n'ait pas été invité dans la version suisse-alémanique du 21 mars 2018. De plus, lors du traitement du scénario de « bouleversement à l'intérieur », le documentaire aurait « mélangé faits et opinions ». L'AIEP a également critiqué le fait que les profonds changements politiques survenus entre les années 1950 et les années 1980 aient été tus. Finalement, les réponses inouïes que nous avons reçues de la part des responsables de la Radio et Télévision suisse-alémanique ont également fait l'objet de critiques de la part de l'AIEP.

Les discussions au sein de l'AIEP nous confortent dans notre engagement contre la réhabilitation de la P-26. D'ailleurs, ses membres ne peuvent pas être réhabilités puisque – contrairement aux 6347 objecteurs de conscience condamnés durant la décennie de la P-26 – leurs actes n'ont jamais fait l'objet d'une procédure pénale.

LOI SUR LES ARMES

Danger mortel dans le placard

« Les armes à feu sont dangereuses là où elles se trouvent – généralement à la maison », cette observation n'est pas des plus récentes, mais elle reste d'actualité. C'est ce que montre, entre autres, le référendum contre l'adoption de la directive sur les armes de l'UE. Par Anna Naeff

En septembre 2018, le Parlement a décidé de réviser la législation sur les armes afin de se conformer aux nouvelles directives européennes. En tant que membre de l'espace Schengen, la Suisse a pu participer à l'élaboration de la directive de l'UE sur les armes et a ainsi pu bénéficier de nombreuses exceptions. Cette directive vise néanmoins à rendre plus difficile l'utilisation abusive des armes, des munitions et des éléments essentiels d'armes. Ainsi, il sera désormais nécessaire d'obtenir un permis d'acquisition d'armes pour les militaires qui souhaitent conserver leur arme d'ordonnance à la fin de la période de service. De plus, comme le stipule la nouvelle loi, une autorisation cantonale exceptionnelle sera désormais nécessaire pour acquérir des chargeurs de grande capacité qui permettent de tirer rapidement plusieurs coups avec une arme, sans avoir à recharger. Toutefois, les ventes de ces chargeurs ne seront toujours pas inscrites dans un registre. Enfin, la révision de la loi vise également à introduire une obligation de marquage, telle que réglé par l'art. 31.2ter stipulant que « si le matériau de l'arme à feu ne se prête pas à un marquage durable, ce dernier doit être effectué sur une plaque métallique.

La plaque métallique doit être placée dans la carcasse ou le boîtier de culasse ». Cette mesure vise à mieux tracer les composantes de l'arme. De nombreux observateurs, tels que les médias ou les autorités nationales (l'Office fédéral de la police) concluent que « le Conseil fédéral et le Parlement proposent une mise en œuvre de la directive européenne qui ne menace pas la tradition suisse du tir, en effet, le Conseil fédéral a empêché que des obligations plus contraignantes soient introduites ». Néanmoins, les associations de tir, qui se sont rassemblées sous le nom de Communauté d'intérêts du tir suisse (CIT), ont lancé un référendum. La CIT a déposé, le 17 janvier 2019, 125'000 signatures authentifiées à la Chancellerie fédérale. C'est le 19 mai prochain que cet objet sera soumis en votation populaire.

L'arme d'ordonnance comme danger

La révision de la législation sur les armes, laquelle est urgente, va dans la bonne direction. Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) a publié une feuille d'information intitulée « Violence domestique et recours aux armes ». Ce bureau révélait, qu'en Suisse, un nombre de ménages supérieur à la moyenne possède encore des armes à feu. En effet, selon les dernières estimations du Département fédéral de justice et police (DFJP), environ deux millions d'armes à feu sont stockées dans les ménages suisses. Toutefois, le nombre d'armes d'ordonnance conservées après le service a sensiblement diminué, et ce pour deux raisons. Cette évolution tient, d'une

TESSIN

Le gouvernement de droite tessinois réhabilite la P-26

Le 19 novembre 2018, le Conseil d'État du Tessin a publié sa réponse aux interrogations des députés Pronzini (MPS) et Lepori (PS) à propos de la participation du Conseiller d'État Gobbi (Lega) à une cérémonie organisée en octobre 2015 en hommage aux anciens membres tessinois de la P-26. Par Tobias Schnebli

Les 24 pages de la réponse reprennent intégralement les thèses avancées par les promoteurs de la réhabilitation de la P-26. On y trouve même des textes, inaccessibles au public, de la société d'histoire militaire présidée par Werner F. Nöthiger, le principal artisan de la réhabilitation de la P-26. On peut résumer ces thèses en trois points:

1. le rapport de la Commission d'enquête parlementaire, qui avait conclu en 1990 que l'armée secrète constituait une « menace virtuelle pour l'ordre constitutionnel », a été faussé par le climat politique surchauffé par le scandale des fiches;

2. une nouvelle recherche historique et les témoignages des vétérans, libérés du secret depuis 2009, imposent une nouvelle évaluati-

on de la P-26, qui contredit celle de 1990, « conditionnée par la politique et les médias »; 3. la création de la P-26 se place dans une continuité historique des préparatifs pour la résistance militaire contre l'occupation étrangère qui remonte à 1940.

Dans son allocution lors de la cérémonie, M. Gobbi a déploré le rôle des médias dans la « chasse aux sorcières » suite à la découverte de la P-26 et il a regretté que, liés au secret, les vétérans « n'aient pas pu se défendre des accusations (...) étaient du coup qualifiés comme des traîtres à la Patrie ». Le Conseil d'État tessinois conclut qu'il était pleinement justifié de « remercier les femmes et les hommes qui ont dédié leur temps à une composante importante, même si discutée, de la défense intégrée suisse, de la démocratie et des citoyens. »

Des propos qui rappellent ceux de l'introduction du documentaire de la RTS sur la P-26: « entraînés dans la boue, accusés de tous les torts (...) mais l'histoire, vous le verrez, leur donne raison. C'étaient des patriotes, des hommes et des femmes courageux. »



part, aux modifications apportées à la loi en 2004 concernant la réduction de l'ancienneté maximale. D'autre part, depuis une révision de la loi de 2009, les militaires sont désormais obligés d'obtenir un certificat d'acquisition d'arme après la fin du service militaire.

Moins d'armes à feu – moins de décès

D'après l'Office fédéral de la statistique (OFS), un bon tiers des homicides commis en Suisse entre 2009 et 2016 ont été perpétrés avec une arme à feu. Les blessures par balles, en particulier dans la sphère domestique, ont, dans la plupart des cas, des conséquences beaucoup plus graves que les lésions causées par d'autres objets. De plus, dans neuf cas sur dix, une arme à feu est utilisée pour les homicides multiples suivis de suicides. De tels cri-

mes seraient techniquement et psychologiquement beaucoup plus difficiles à commettre avec d'autres types d'armes.

Un durcissement de la législation sur les armes serait donc non seulement raisonnable, mais absolument nécessaire. Des études à long terme menées en Autriche, au Canada et en Australie montrent que le nombre de meurtres commis à l'aide d'armes à feu a diminué après le renforcement de la législation sur les armes. La publication de l'OFS montre également à quel point cette révision est urgente : une réduction de 22% du nombre d'homicides commis entre 2009 et 2016 (comparé au nombre d'homicides commis entre 2000 et 2004) pourrait être directement en lien avec la réduction du nombre d'armes militaires dans les ménages suisses.

100 ANS DE L'ARMISTICE DE 1918

Faire la « guerre à la guerre », aujourd'hui encore !

Dans le sillage des commémorations de l'armistice de la Première Guerre Mondiale, nous avons décidé de reproduire un texte de Daniel Mermet, journaliste et écrivain français, qui tente de rafraîchir la mémoire des bourgeois, tenants du pouvoir, qui ne cessent de vouloir réécrire l'histoire à leur avantage. En première ligne, le Président français Emmanuel Macron et ses déclarations délirantes sur le maréchal Pétain ! Par Daniel Mermet

« Ils se battirent pour que la France reste la France ». Des sanglots dans la voix, Macron repeint les poilus en résistants et en héros qui seraient morts pour sauver la France. Mais la France depuis un siècle rejette ce mensonge des maîtres et des brutes galonnées. Non, ils ne se sont pas sacrifiés, ils ont été sacrifiés. Le Chemin des Dames n'est pas le Vercors. Non, ils n'ont pas consenti, ils ont été contraints. Chacun en France a un grand-père qui fut un morceau de cette chair à canon. Sous ces quatre années de commémoration insipide la mémoire a fait son chemin souterrain malgré

tout. Une lettre retrouvée, un nom sur du marbre, un dessin sur un carnet, un bout de soulier, des silences. Rien de glorieux dans ces silences mais des souffrances sans fond, sans nom. Un hébètement. En faire des résistants est une insulte à leur mémoire tout comme à la mémoire des résistants du Limousin ou de l'affiche rouge. Fous de peur, de poux et de pinard, la gueule arrachée dans la boue des tranchées, jamais la chair à canon n'a accepté d'être de la chair à canon. Jamais. Le poilu, ce héros, c'est la figure que l'oligarchie impose depuis un siècle, de commémorations en représentations, de films en livres scolaires, de recherches savantes en bandes dessinées. Pour Macron et son vieux monde il s'agit d'effacer ce que disait Anatole France « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels ». Voilà pourtant bien de quoi débattre âprement aujourd'hui.

Cette guerre fut la matrice de la violence totalitaire mais aussi le moyen d'amputer la force ouvrière et paysanne. Le chauvinisme a servi à détruire le profond mouvement social du début du 20ème siècle. Dans les neuf pre-

miers mois de la guerre, 500 000 petits français furent tués. Par consentement ? Pour que la France reste la France ? Oui, celle de Nivelles, de Foch, de Mangin, de Pétain, des banques et de la grande industrie, et du monde politique à leur service, c'est à dire le monde de Macron, le beau monde avec du sang de pauvre sur ces gants blancs, le beau monde qui porte l'entière responsabilité de ce massacre, le beau monde criminel. « Un massacre entre des gens qui ne se connaissent pas au profit des gens qui se connaissent et ne se massacrent pas » disait Paul Valéry. Est-ce là, une manière de voir *a posteriori*, après la bataille en somme ? Non. En 1915, depuis la prison où elle était enfermée pour incitation à la désobéissance, Rosa Luxembourg écrivait dans son journal :

« La guerre entre les nations est venue imposer la lutte des classes, le combat fratricide du prolétariat, massacre d'une ampleur sans précédent. Ces millions de morts, neuf sur dix sont des ouvriers et des paysans, c'est une guerre inédite, industrielle, déclenchée au nom du nationalisme mais menée pour la domination des marchés. Cette guerre ouvre en vérité la voie à la mondialisation du capital, à la conversion de toute richesse, de tout moyen de production en marchandise et en action boursière. Elle transforme les êtres en matériel humain. C'est l'avenir d'un socialisme humaniste que cette guerre est en train de détruire ».

Nous, nos héros, nos résistants, sont les 15 000 qui désertèrent chaque année, ce sont d'abord

les mutins, les milliers de mutins qui mirent la croix en l'air, les 3 700 qui furent condamnés, les 953 fusillés pour l'exemple, nos héros sont aussi les mutilés volontaires et tous ceux qui fredonnaient la chanson de Craonne, quitte à se faire casser les dents à coups de croix. Oui, ceux-là « se battirent pour que la France reste la France ». La nôtre. Celle de Georges Mermet, mon père. Pas un héros non plus celui-là, mais « de la viande », une de ses expressions quand il nous racontait le Chemin des Dames, la Somme, l'Italie, « On était de la viande ». Né en mai 1897, mon père, apprenti orfèvre de Belleville, mobilisé au début de 1916 fut de tous les fronts et de toutes les blessures jusqu'au bout. Éventré, brûlé, traumatisé, il n'a pas fait ça pour votre France monsieur Macron. Je ne veux pas parler à sa place, on n'ouvre pas une boutique dans un cimetière mais, en hommage à sa mémoire je veux juste évoquer ce 13 mai 1993, lors de son enterrement dans l'église de notre banlieue rouge. Discours, fleurs et recueillement, lorsque deux messieurs s'approchèrent et déployèrent un drapeau tricolore sur le cercueil. De la part de la mairie ? De la part d'une organisation d'anciens combattants ? Toujours est-il qu'aussitôt, à la demande de notre mère, l'un d'entre nous se glissa jusqu'à eux et leur demanda d'enlever immédiatement ce bout de tissu. Ce qu'ils firent aussitôt, lentement, laissant apparaître le beau bois blond du cercueil, blond comme la chevelure de Georges lorsqu'il avait vingt ans au Chemin des Dames.

Courrier des lecteurs :

« La Tragédie syrienne », Journal du GSsA 117

L'insurrection pour la liberté et la démocratie qui avait débuté à Deraa a rapidement été récupérée par un groupe de Sunnites bien organisé. Le but de ce groupe était de renverser les Alaouites (chiites) au pouvoir afin de mettre en place un État sunnite. Le mouvement a alors totalement changé de direction puisqu'il s'agissait désormais d'instaurer un nouveau régime et de mettre fin à l'État laïque. Les Alaouites n'ont pas été les seules cibles des rebelles. En effet, toutes les minorités, y compris les Druzes, les Chrétiens ainsi que la majorité des Kurdes, pour qui la solidarité kurde est plus importante que la solidarité sunnite, ont été visés par les insurgés.

Pour ces minorités, qui représentent ensemble un tiers de la population, le calcul était vite fait : « Sous le régime d'Assad, nous sommes en danger dès que nous faisons quelque chose contre le gouvernement. Avec les insurgés, en revanche, nous sommes en danger à cause de ce que nous sommes, des Chrétiens, par exemple ». Pour cette raison, ces minorités se sont détournées des insurgés et ont décidé de placer leurs espoirs dans le gouvernement qui représentait le moindre mal.

L'intervention de puissances étrangères prolonge et alimente la guerre. L'Arabie saoudite et l'Iran participent au conflit en Syrie de la manière suivante : l'Arabie saoudite livre des armes et de l'argent aux rebelles sunnites et l'Iran fait de même pour le gouvernement chiite. La Turquie, elle, est libre d'agir contre les Kurdes. Tant que les Syriens sont occupés dans leur propre pays, la frontière nord d'Israël ne pose pas problème et Tel Aviv peut couper les voies de ravitaillement du Hezbollah avec des frappes aériennes. La Russie, alliée du gouvernement syrien, développe ses bases militaires en Syrie et accroît ainsi son influence au Moyen Orient. Les États-Unis, quant à eux, livrent des armes aux rebelles afin d'éliminer ce qui est à leur yeux le maillon faible de l'alliance chiite comprenant l'Iran, l'Irak, la Syrie et le Hezbollah : la Syrie.

Personne ne nie que le régime d'Assad est une dictature extrêmement violente. Mais, il est devenu évident au cours de cette guerre que les forces radicales menées par les insurgés, qui sont aujourd'hui en position de force, sont encore plus dangereuses

Felix Ziegler, Regensdorf

Aides à la compréhension du texte

Poilus: (wörtlich «Behaarte»): dénomination des soldats français ayant été mobilisés durant la Grande Guerre.

Chemin des Dames: route d'une trentaine de kilomètres dans le département de l'Aisne, zone stratégique et théâtre de plusieurs batailles meurtrières entre 1914 et 1918.

Vercors, Limousin: bastions de la résistance française durant la Deuxième Guerre Mondiale.

Chanson de Craonne: chanson anti-guerre née dans les tranchées françaises (à retrouver sur <https://www.antiwarsons.org>).



SECRETARIAT

Le secrétariat genevois fait peau neuve

En Janvier, Muriel Waeger et Julien Repond ont quitté le secrétariat de Genève. En une année de travail acharné, ils ont tous deux participé à redynamiser le GSsA en Suisse romande. Ils ont été remplacés par Aline Bressoud et Thomas Bruchez, qui ont déjà pu démontrer leur enthousiasme et leur motivation à travailler au sein du GSsA. Par Jean Burgermeister

Muriel et Julien ont permis un renouveau des groupes militants régionaux qui ont organisé de nombreuses actions ces derniers mois. Leur dynamisme et leur enthousiasme contagieux ont permis d'impulser une nouvelle dynamique à ces groupes. Tous deux ont eu à cœur de travailler avec les militant-e-s et de partager leur passion pour leur travail le plus largement possible.

Ils ont également participé très activement au dépôt de l'initiative contre le commerce de guerre en juin dernier ainsi qu'à la mise

sur pied des comités d'initiative romands pour l'initiative correctrice (contre l'exportation d'armes vers les pays en guerre civile). C'est avec regret que nous les voyons partir tout en étant confiant sur leur engagement futur en tant que militant-e-s du GSsA. Nous nous réjouissons de continuer à pouvoir compter sur leur soutien pour nos mobilisations à venir.

Ils sont remplacé-e-s par Aline Bressoud et Thomas Bruchez. Aline est d'origine neuchâtoise et vit à Lausanne. Son implantation dans deux cantons romands lui permettra d'y développer le GSsA. Passionnée par la cause antimilitariste, elle nous apportera une aide précieuse pour développer notre expertise et nos argumentaires sur les nombreux thèmes que nous portons. Féministe convaincue, elle pourra notamment combattre la dimension patriarcale de l'armée.

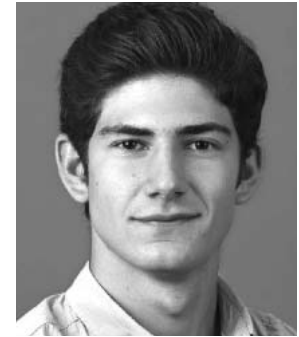
Thomas Bruchez est un militant aguerri de la jeunesse socialiste genevoise. Sa grande ex-

périence militante sera un atout puissant pour le GSsA. Il a déjà fait preuve de sa grande capacité à récolter des signatures pour les initiatives et référendums. Parfaitement bilingue, il pourra assurer un lien efficace entre les sections suisse-allemandes et romandes. Ce nouveau secrétariat est particulièrement motivé à poursuivre le travail initié par Julien et Muriel. L'année à venir s'annonce particulièrement excitante et riche en mobilisations pour le GSsA. Si les visages ont changé notre

détermination reste la même. Notre organisation poursuivra son travail acharné contre l'armée, le commerce d'arme et surtout contre la guerre et son cortège de désolations. Mais le secrétariat - et les secrétaires - seraient impuissant-e-s à changer les choses s'ils ne pouvaient compter sur le soutien et la détermination de nos membres et sympathisant-e-s. La mobilisation spectaculaire de ces dernières semaines en faveur de l'initiative correctrice nous rappelle l'importance de ce soutien. La nouvelle équipe du secrétariat genevois est impatiente de faire la rencontre de toutes celles et ceux qui, sur le terrain, font le GSsA.



Aline Bressoud



Thomas Bruchez

GREGOR.

Les histoires de Gregor, l'arme aventureuse

Suivez Gregor et ses aventures sur Facebook.
www.facebook.com/gregor.gewehr



* Aidez Gregor à atteindre (et dépasser) les 100 amis en devenant ami-e-s avec «Gregor Gewehr» sur Facebook!
Le/La 100ème ami-e gagne un t-shirt «Gregor».

Impressum

Rédaction : Jean Burgermeister (jb), Michael Christen (mc), Stefan Dietiker (sd), Nicloas Félix (nf), Adi Feller (af), Daniela Fischer (df), Mélanie Glayre (mg), Ronja Jansen (rj), Nora Komposch (nk), Eva Krattiger (ek), Magdalena Küng (mk), Josef Lang (jl), Lewin Lempert (ll), Anna Naeff (an), Oger (og), Martin Parpan (mp), Julien Repond (jr), Judith Schmid (js, responsable), Tobia Schnebli (ts), Muriel Waeger (mw), Andreas Weibel (aw)

Abonnement : 20.- par an à verser au CCP 12-11508-2. Les membres du GSsA sont abonnés d'office. **Articles et lettres :** à adresser au secrétariat romand du GSsA, CP 151, 1211 Genève 8, E-mail: gssa@gssa.ch

ISSN 1663-5701, Paraît au minimum 4 fois par an.

Impression : ROPRESS, Zurich **Cartoons :** Oger **Maquette :** Regula Meili **Tirage :** 4'800 exemplaires

Traduction : Catherine Jost

Les courriers des lecteurs/lectrices sont bienvenus. Les éditeurs/trices se réservent le droit d'écourter les soumissions. Merci de nous informer des changements d'adresse, adresses incorrectes et / ou en double. Le contenu de ce journal est soumis à une licence Creative Commons. À des fins non-commerciales, il peut être utilisé librement à condition que la source soit mentionnée.

Talon de Commande



Nombre	Description	femme/homme	Couleur	Taille	Prix	Total
	T-Shirt STOP nouveaux avions de combat»	<input type="radio"/> f <input type="radio"/> h	noir	<input type="radio"/> S <input type="radio"/> M <input type="radio"/> L <input type="radio"/> XL	Fr. 28.-	
	T-Shirt L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con»	<input type="radio"/> f <input type="radio"/> h	noir	<input type="radio"/> S <input type="radio"/> M <input type="radio"/> L <input type="radio"/> XL	Fr. 28.-	
	T-Shirt Quelle connerie la guerre»	<input type="radio"/> f <input type="radio"/> h	noir	<input type="radio"/> S <input type="radio"/> M <input type="radio"/> L <input type="radio"/> XL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «If war is the answer...»	<input type="radio"/> f <input type="radio"/> h	blanc	<input type="radio"/> S <input type="radio"/> M <input type="radio"/> L <input type="radio"/> XL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «A bas toutes les armées»	<input type="radio"/> f <input type="radio"/> h	noir	<input type="radio"/> S <input type="radio"/> M <input type="radio"/> L <input type="radio"/> XL	Fr. 28.-	
	Jeu de cartes GSsA				Fr. 5.-	
	Kit de survie				Fr. 60.-	
	Autocollant				gratuit	
	Briquet «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con!»				Fr. 2.-	
	Couteau de poche «GSsA»				Fr. 25.-	
	Drapeaux PACE				Fr. 12.-	
	Drapeaux PEACE				Fr. 12.-	
	Frais de port					Fr. 4.80

Somme totale de la facture

Commande: GSsA, CP 151, 1211 Genève 8, gssa@gssa.ch

Nom

Prénom

Rue

N°

NPA

Lieu

Tél.

E-mail